

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le quinze juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 47
DATE DE LA CONVOCATION	08/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	22/06/2019

OBJET :

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des membres

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald CHENAVIER , Mme Sandrine COMBE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Rémi COSTORIER , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Mikaël GARNIER , M. Denis DUGELAY , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , M. Gabrielle RABOUIN , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Fabien Malfatto
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Loïc BOIVIN procuration à M. Gérald CHENAVIER, Mme Rolande LESBROS procuration à M. Joël REYNIER, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Nina AMAR CAL procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Claudie BOYER procuration à M. Elie CORDIER, M. Rémy ODDOU procuration à M. Michel GAY-PARA, M. Fernand BARD procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Murielle AMIEL procuration à M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Claudie JOUBERT procuration à M. Rémi COSTORIER

Absent(s) :

M. Frédéric LOUCHE, M. Gérald BORDIGA, M. Bernard LONG

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Blandine ALLAMANNO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

L'article 1650 A du Code Général des Impôts prévoit l'institution d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.) dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal de la fiscalité professionnelle unique.

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers :

- Elle participe en lieu et place des commissions communales des impôts directs à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers,

- Elle donne son avis, en lieu et place des commissions communales des Impôts directs, sur les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers proposées par l'administration fiscale.

La CIID est composée de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants) désignés par la direction des services fiscaux sur la liste de 40 membres potentiels dressée par le conseil communautaire. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- être français ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civiques
- être inscrits sur les rôles d'impôts directs locaux de l'EPCI ou des communes membres
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Monsieur le Président propose la liste suivante de commissaires :

COMMISSAIRES TITULAIRES	DOMICILIATION	COMMISSAIRES SUPPLEANTS	DOMICILIATION
Rolande LESBROS	GAP	Joël REYNIER	GAP
Maryse BLANDO	GAP	Zoubida EYRAUD- YAAGOUB	GAP
Nina AMAR CAL	GAP	Delphine ROLLAND	GAP
Dorian DENINGER	GAP	Olivier PAUCHON	GAP
Mikaël GARNIER	LA SAULCE	Roger GRIMAUD	LA SAULCE
Serge AYACHE	FOUILLOUSE	Daniel REICHERT	FOUILLOUSE
Sylviane PIA	LETTRET	Jean-Luc MEYNAUD	LETTRET
Fabien RAGE	TALLARD	Fabien Malfatto	TALLARD
Christian HUBAUD	PELLEAUTIER	Guy BONNARDEL	PELLEAUTIER
Patrick ALLEC	ESPARRON	Dominique ILLY	ESPARRON

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Rémi COSTORIER	LARDIER et VALENCA	Jean-Pierre NOMIUS	LARDIER et VALENCA
Claudie JOUBERT	VITROLLES	Laetitia RUEFF	VITROLLES
René DEGRIL	CHATEAUVIEUX	Martine ALBERTI	CHATEAUVIEUX
Carole BRUHL	CURBANS	Blandine ALLAMANNO	CURBANS
Frédéric LOUCHE	CLARET	Valérie BENISTANT	CLARET
Denis DUGELAY	SIGOYER	Sophie DESCHAMPS	SIGOYER
Gérard FRIN	LA FREISSINOUSE	Laura TOMINE	LA FREISSINOUSE
Gérald BORDIGA	JARJAYES	Marie FRADIN	JARJAYES
Roxane DELLE VEDOVE	BARCILLONNETTE	Lola LUCIANO	BARCILLONNETTE
René LEAUTIER	NEFFES	Marie-Pierre COINTE	NEFFES

Décision :

Il est proposé :

Article unique : d'approuver la liste des membres potentiels de la C.I.I.D proposée au choix du directeur des services fiscaux, telle que ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

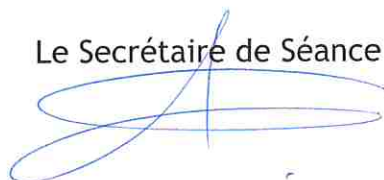
- POUR : 56

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Blandine ALLAMANNO

Transmis en Préfecture le : 23 JUIN 2026

Affiché ou publié le : 23 JUIN 2026